

Termes de référence

I. INFORMATION SUR LE POSTE

Titre du poste : 1 Expert en Evaluation de Projet

Lieu d'affectation : Bruxelles/ Belgique – Conakry, Guinée Conakry

Superviseur : Représentant Résident d'ECES en Guinée et Chef du Programme PACTE-Guinée, Directeur Exécutif d'ECES

Durée: 20 Jours de travail (dont 10 jours à Conakry)

Période: 5 - 25 Avril 2017

Date Limite pour postuler : 15 Mars 2017

II. CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Le **Centre Européen d'Appui Electoral** (ECES, www.eces.eu) est une fondation privée à but non lucratif et à vocation mondiale, basée à Bruxelles. La mission d'ECES est de promouvoir un développement démocratique durable, à travers des services de conseil et de soutien opérationnel pour la mise en place de cycles électoraux, en faveur des organes de gestion électorale et des organisations régionales et internationales. ECES œuvre pour le renforcement des capacités au niveau national, régional et international en facilitant les relations entre pairs, l'échange d'expériences, la collaboration Sud-Sud et le développement du leadership. Compte tenu la nature cyclique du processus électoral, l'appui aux élections doit être intégré dans le cadre plus large du développement démocratique. Par conséquent, ECES travaille en étroite collaboration, non seulement avec les organes de gestion électorale, mais aussi avec les parlements nationaux, les partis politiques, les médias, les institutions judiciaires, ainsi qu'avec les organisations de la société civile des pays partenaires.

III. LE PROJET PROGRAMME PACTE-GUINEE

Contexte : Le programme PACTE Guinée II, débuté en décembre 2015 et financé par l'UE, a pour objectif global de contribuer, d'une part, au renforcement des capacités des parties prenantes au processus de démocratisation de la Guinée et, d'autre part, à celui des Institutions démocratiques de la République. Ce projet prend place dans une optique de renforcement des résultats déjà obtenus avec PACTE- Guinée I. Parmi les résultats attendus figurent le renforcement des capacités des parties prenantes électorales et des institutions démocratiques; l'appui aux médias dans la réalisation de leurs missions de sensibilisation et d'information des citoyens ; l'appui à la société civile dans la sensibilisation aux processus démocratiques des citoyens et le renforcement des capacités des acteurs chargés du contentieux électoral en vue de rendre le recours électoral plus efficace. Site Internet : www.pacte-guinee.eu

Objectif global du programme :

L'objectif global du programme Pacte-II Guinée est de contribuer, d'une part, au renforcement des capacités des parties prenantes au processus de démocratisation de la Guinée et, d'autre part, à celui des Institutions démocratiques de la République, nouvellement installées, dans un contexte où des élections locales et communautaires, crédibles, transparentes et apaisées devront être organisées en 2016.

Objectifs spécifiques :

1. Renforcement des capacités des institutions démocratiques ;
2. Appui aux médias, à la société civile dans la réalisation de leurs missions de sensibilisation et information des citoyen(ne)s ;
3. Contribution à la réduction des conflits potentiels.

Groupes cibles : Les Médias, la Maison de la Presse, le Médiateur de la République (MdR), l'Assemblée Nationale (AN), l'Institut National Indépendant des Droits Humains (INIDH), la Haute Autorité de la Communication (HAC), le Haut Conseil des Collectivités Locales (HCCL), la Fondation Hironnelle (FH), la Cour Constitutionnelle (CC), l'Association Guinéenne de Sciences Politiques (AgSP), la société civile et les démembrements du Conseil National des Organisations de la Société Civile (CNOSC), les Tribunaux de Première Instance et la Justice de Paix.

Bénéficiaires finaux : Les citoyens et la population dans son ensemble.

IV. OBJECTIFS DE LA MISSION D'ÉVALUATION

L'objectif de l'évaluation finale est d'analyser les performances et les résultats du programme PACTE-Guinée II en tenant compte aussi bien de ses objectifs que de la pertinence de ses activités et du contexte de sa mise en œuvre. L'évaluation vise également à identifier les principales leçons apprises et les recommandations pour une éventuelle suite du projet afin d'assurer la pérennité des actions entreprises. Il s'agit également de déterminer si le projet a été mis en œuvre d'une façon efficace et efficiente. Ainsi, l'évaluation sert à vérifier si les différentes composantes du projet ont été exécutées conformément aux conditions stipulées et si les résultats attendus ont été atteints. A ce propos l'évaluateur rencontrera tous les interlocuteurs pertinents, les bénéficiaires du projet, les partenaires de mise en œuvre et le bailleur de fonds, pour la collecte des informations nécessaires à la réalisation du rapport d'évaluation.

V. SERVICES DEMANDES ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Evaluation du programme PACTE- Guinée	Le consultant, pour l'évaluation du projet doit exécuter l'évaluation en conformité avec les lignes directrices de la Gestion du Cycle de Projet et de la méthodologie d'évaluation de la Commission européenne. L'évaluation se basera sur une approche participative qui inclue les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet et elle se fera en conformité avec les principes pour l'évaluation de l'aide au développement du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).	
	Il s'agit ainsi d'évaluer le projet selon les principes suivants :	
	Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent aux priorités et aux politiques du groupe ciblé, des partenaires et du bailleur du projet et est-ce que les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec la finalité globale et l'impact escompté ?
	Efficacité	Dans quelle mesure les objectifs du projet ont été réalisés et quelles ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?
	Efficienc	Dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés ?
	Impact	Quelles sont les conséquences/effets (positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment s'expliquent-ils ? L'évaluation doit prendre en considération les résultats souhaités et les résultats involontaires, de même que les impacts positifs et négatifs de facteurs externes, tels que le contexte politique et électoral, les conditions financières, etc. Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?
	Visibilité	Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdurent-ils après la finalisation du projet et l'arrêt du financement ? Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la viabilité ou la non-viabilité du projet ?

L'expert produira un rapport analysant les résultats obtenus dans le cadre du projet, mettant en relief les enseignements tirés au cours de son exécution et préconisant des recommandations relatives à la performance, à l'impact et à sa viabilité. Le rapport inclura également une analyse du degré d'appropriation des actions par les bénéficiaires et les partenaires concernés et identifiera des recommandations pour une appropriation optimale de ce genre de projet.

Un projet de rapport d'évaluation doit être soumis et discuté en plénière avec l'équipe de l'unité de gestion du projet à la fin de la mission sur le terrain.

Le rapport doit par ailleurs, mettre en exergue les aspects liés :

- au développement et transfert des capacités ;
- à la pérennisation des acquis des bénéficiaires ;
- à l'innovation de l'intervention et la valeur ajoutée dans la réalisation du cycle électoral ;
- à la prise en compte de la dimension genre.

Le rapport doit être rédigé en français

V. COMPETENCE

- I. Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation;
- II. Esprit d'analyse et de rigueur scientifique;
- III. Solides capacités d'analyse et de synthèse des situations;
- IV. Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro-activité;
- V. Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet ainsi qu'avec les bénéficiaires ;
- VI. Capacité à planifier et à organiser les tâches;
- VII. Excellente capacité rédactionnelle
- VIII. Sensibilité à l'objectif spécifique du programme et adhésion aux principes et valeur d'ECES et du programme PACTE-Guinée

VI. DIPLOMES ET EXPERIENCES

Education

- Un diplôme universitaire en sciences sociales, droit, relations internationales ou autre domaine pertinent

Expérience

- Plus de 15 années d'expérience dans le domaine de la coopération au développement
- Connaissance du domaine de l'évaluation avec une expérience préalable d'au moins 10 ans d'évaluation de projets pertinents
- Expérience avérée dans la mise en œuvre/ l'évaluation de projets de développement en Afrique
- Connaissance de l'Afrique de l'ouest
- Connaissance approfondie des questions de démocratisation
- Maîtrise de la Gestion du Cycle de Projet et de l'approche du cadre logique.

Langues

- Avoir une excellente maîtrise de la langue française autant écrite que parlée